

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03549 Numéro SIREN : 844 755 850 Nom ou dénomination : 4 CAD CRM

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2023 sous le numéro de dépôt 5100

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE**

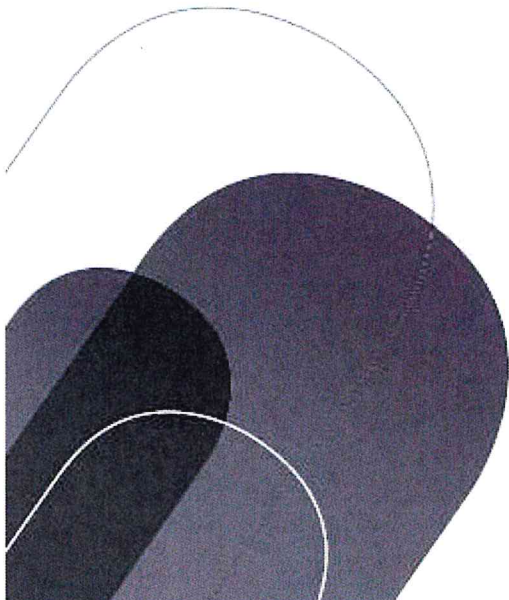
4 CAD CRM

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 10 000 Euros

1 Rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENNAIS

844 755 850 RCS NANTES

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société
--

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société 4 CAD CRM clôture ses comptes au 30 septembre. Les comptes clos le 30 septembre 2022 d'une durée de 12 mois font apparaître des fonds propres négatifs de - 260 410 €, incluant un capital social de 10 000 €, un report à nouveau de - 356 226 € et un résultat net bénéficiaire de 85 816 €.

Son endettement bancaire s'élève à 189 142 €.

Les autres dettes qui s'élèvent à 490 315 € au 30 septembre 2022, comprennent notamment :

- des comptes courants pour 164 344 €,
- des dettes fournisseurs pour 109 951 €,
- des dettes fiscales et sociales pour 105 797 €,
- des autres dettes pour 11 391 €,
- des produits constatés d'avance pour 98 832 €.

L'actif immobilisé s'élève en valeurs nettes à 3 806 € correspondant aux autres immobilisations corporelles.

L'actif circulant qui s'élève à 415 241 € au 30 septembre 2022 comprend :

- des créances clients et comptes rattachés pour 196 756 €,
- des autres créances pour 18 453 €,
- des disponibilités pour 200 032 €,

La société a réalisé un chiffre d'affaires au 30 septembre 2022 de 607 007 € et un bénéfice net de 85 816 €.

Ce bénéfice a été affecté sur décision de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2023 à l'apurement partiel du compte « Report à nouveau débiteur » pour 85 816,01 €, dont le montant se trouve ainsi ramené de – 356 255,52 € à – 270 409,51 €.

La situation comptable intermédiaire au 31/12/2022 fait apparaître une progression de l'activité et un résultat en baisse avec un chiffre d'affaires sur cette période de 3 mois de 166 462 € et un résultat courant avant impôts négatif de – 9 896 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les capitaux propres au 30 septembre 2022 sont négatifs de – 260 410 € et la situation intermédiaire comptable arrêté au 31 décembre 2022 ne permet pas d'envisager un retour rapide à des fonds propres positifs.

En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas eu connaissance d'avantages particuliers stipulés.

Cholet, le 31 mars 2023

Le Commissaire aux comptes et à la transformation



PAPIN & ASSOCIES
Représentée par Mr Didier BARRE